

Direction de l'enfance et de la famille  
Affaire suivie par : Mme COTTENCEAU SYLVIE  
Tel : 02.41.81.46.92

N° : 2010.R-0352

## ARRÊTÉ

ARRÊTÉ MODIFICATIF PORTANT LA CRÉATION DE LA COMMISSION  
DÉPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS.

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3231-9 .

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L 214-5 et D.214-1 et suivants relatifs à la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants ;

**Vu** le décret n° 2004-1136 du 21 octobre 2004 relatif au code de l'action sociale et des familles ;

**Vu** l'arrêté n° 2009.R-0555 du 16 juin 2009 portant création de la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : Les points 8 et 9 de l'article 3 de l'arrêté n° 2009.R-0555 en date du 16 juin 2009 susvisé, sont modifiés comme suit :

8) Trois représentants d'associations ou d'organismes privés ou gestionnaires d'établissements et services d'accueil :

Madame Marie-Odile BONNIN, Fédération Départementale des AFR  
(Madame Isabelle HAIE, suppléante)

Madame Corinne CARO, Directrice Petite Enfance – Mutualité Française Anjou  
Mayenne

Madame Nathalie REXAND, Présidente de l'Association Petite Enfance  
(Madame Isabelle GANNEREAU-BONDIS, suppléante).

9) Quatre représentants des professionnels de l'accueil des jeunes enfants représentatifs de différents modes d'accueil :

Monsieur Bruno LE CAPITAINE, Directeur général de l'ARIFTS (Association  
Régionale des Instituts de Formation en Travail Social)

Madame Gisèle RODRIGUEZ, Présidente de la CAMAF

Madame Agnès TURC, Présidente de la FEPEM

(Monsieur Thomas BAUDRY, suppléant)

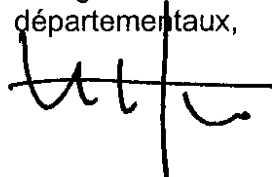
Madame Christiane LEBEAU, Présidente de l'Association Anjou Domicile

Le reste sans changement.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur général adjoint chargé du développement social et de la solidarité est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de la légalité et affiché et publié au recueil des actes administratifs du département de Maine et Loire.

Angers, le **12 AVR. 2010**

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général des services  
départementaux,



Laurent LE SAGER.

**AFFICHÉ LE**

**12 AVR. 2010**

DÉPARTEMENT  
DE MAINE ET LOIRE